Parlons-en

Le magazine des locataires de **FOUGÈRES HABITAT**

N°36 JANVIER 2020

Réforme des APL

Quels changements pour vous

Dossier

- **Le 3919**
  La lutte contre les violences faites aux femmes
- Réforme des APL
- Tri des déchets

Patrimoine

- Les réhabilitations
- Zoom sur la Roulais

Opérations

- Nouvelles résidences
- Quels chantiers ?

Infos

- Nouveau site web

A la une

« Médailles et départ en retraite »

Fougères HABITAT
OPH DU PAYS DE FOUGERES

Sommaire

EDITO P.2

À LA UNE P.3

DOSSIER P.4/5

- LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
- LA RÉFORME DES APL
- OPÉRATION DE SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS

PATRIMOINE P.6

- LES RÉHABILITATIONS
- ZOOM SUR LA ROULAIS

OPÉRATIONS P.7

- NOUVELLES RÉSIDENCES

QUELS CHANTIERS ? P.7

- CONSTRUCTIONS NEUVES : OPÉRATIONS LIVRÉES, CHANTIERS EN COURS ET DÉMARRAGE EN 2020

INFOS PRATIQUES P.8

- NOUVEAU SITE WEB
- 6ème ÉDITION-ENQUÊTE QUALITÉ

"Parlons-en" magazine d'information édité par Fougères Habitat - 21, rue de la caserne - BP 90462 - 35304 Fougères Cedex - Tél. 02 99 17 20 40
Directeur de la publication : Rémy GIRAUD - Rédaction : Gaëlle GONZALEZ - Crédit photo : Fougères Habitat sauf mention contraire - Conception et réalisation : Rémi SEGOUIN - Romagné
Magazine semestriel gratuit - Tirage : 4000 exemplaires - ISSN en cours - JANVIER2020 - Parlons-en - Le magazine des locataires de Fougères Habitat

Fougères HABITAT

A la une

« Médailles et départ en retraite »

6 salariés de Fougères Habitat mis à l'honneur

Vendredi 20 septembre, l'ensemble du personnel de Fougères Habitat s'est réuni pour fêter le départ en retraite d'**Isabelle MORICEAU** et les remises de médailles du travail à 5 salariés de l'Office.

Après 27 belles années au sein de Fougères Habitat, Isabelle MORICEAU, Directrice Financière, a pris sa retraite le 30 septembre dernier.
Chez Fougères Habitat, nombreux sont les salariés qui se sont investis sur le long terme: 5 d'entre eux se sont donc vu remettre la médaille du travail !

De droite à gauche :
Isabelle MORICEAU, 27 années de service
Jean-Louis LAMBERT, Nathalie GUEZOU et **François BOURGEON**, 20 années de service
Jean-Luc VALLET et Micheline TABURET, 30 années de service.

Réception des locataires

« Vous remercier est important ! »

Chaque année, Fougères Habitat a à cœur de remercier les locataires qui s'investissent et qui participent aux animations.

Deux réceptions sont organisées pour l'occasion :

- **Le vendredi 7 février** seront conviés les participants à l'opération « animation de Noël ». À l'approche de Noël, les locataires sont sollicités pour décorer, entre voisins, le hall d'entrée de leur immeuble. Cette réception sera l'occasion de les remercier pour leur implication !
- **Le vendredi 21 février** aura lieu la remise des prix du concours floral pour récompenser les locataires qui contribuent à embellir les quartiers de Fougères grâce à leurs compositions florales.

Vous avez participé à une de ces animations ? Vous ne tarderez pas à recevoir une invitation à votre domicile.

Venez partager un moment convivial avec nous autour d'un cocktail : nous vous attendons nombreux !

PROJET « DU BOIS GUY »

« En 2019, Fougères Habitat a mené un diagnostic social auprès des locataires du Bois Guy pour recueillir leurs avis sur le devenir de leur quartier ».

Depuis, Fougères Habitat organise des temps de rencontres avec les locataires. Ces moments d'échanges ont permis de valider :

- La mise à disposition d'un **ordinateur avec accès internet** de façon ponctuelle pour les locataires, au premier trimestre 2020.

- Le local gardien pourra accueillir des **ateliers choisis par les locataires tout au long du projet**

Actuellement, nous sommes en pleine phase de recherche de financements pour ce projet exceptionnel à l'échelle de notre territoire.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur les avancées du projet !

Dossier

“3919 Numéro d’écoute national destiné aux femmes victimes de violences”

En lien avec le mouvement lancé par L’Union Sociale pour l’Habitat, Fougères Habitat participe à la promotion du 3919, numéro d’écoute national destiné aux femmes, à leur entourage et aux professionnels.

Les chiffres sont glaçants

L’actualité récente les a mis en lumière. On estime à **219 000** le nombre de **femmes** entre 18 à 75 ans qui au cours d’une année sont **victimes de violences physiques et/ou sexuelles** commises par leur ancien ou actuel partenaire intime.[1]

En 2018, **121 femmes ont été tuées** par leur conjoint ou ex-conjoint et **21 enfants mineurs sont décédés**, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.[2]

Le 3919, un numéro d'écoute gratuit

Que faire lorsqu’une femme est victime de violences ?

Anonyme, accessible, gratuit

depuis un poste fixe ou un téléphone mobile en métropole, comme dans les départements d’Outre-mer, **le 3919 garantit une écoute**, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux **d’accompagnement et de prise en charge.** Toutes les violences, qu’elles soient conjugales, sexuelles, qu’elles concernent les mariages forcés, les mutilations sexuelles féminines ou les violences au travail font l’objet **d’une écoute attentive et aidante.**

Ce service est ouvert 7 jours sur 7, de 9h00 à 22h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 18h00 les samedis, dimanches et jours fériés. Les écoutantes du 3919 travaillent en lien avec un réseau de partenaires, de professionnelles et professionnels.

[1] Champ : Femmes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménage ordinaire en Métropole. Source : enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012-2018 – INSEE-ONDRP. Ces chiffres sont des moyennes obtenues à partir des résultats des enquêtes de 2012 à 2018.
[2] Source : « Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2018 », ministère de l’Intérieur, délégation aux victimes.

La réforme des APL au 1er Avril 2020

Quels changements pour vous ?

Principale nouveauté :

Les aides personnalisées au logement (APL) ne seront plus calculées sur la base des revenus d’il y a 2 ans (année n-2) mais sur la base des revenus **des 12 derniers mois.**

Autre changement : Leur montant sera également actualisé **tous les trimestres** et non plus une fois par an en janvier.

Par exemple, votre aide au logement d’avril, mai et juin 2020, sera calculée à partir des revenus perçus de mars 2019 à février 2020.

Objectif annoncé du Gouvernement : calculer le montant des APL en fonction de votre situation et de vos **revenus réels du moment.**

Sera-t-il nécessaire d’actualiser vos ressources à chaque trimestre ?

Non, grâce à l’instauration du prélèvement à la source de l’impôt sur le revenu, la CAF aura la possibilité de connaitre en temps réel les salaires et les revenus de nos concitoyens et actualiser automatiquement les droits des allocataires.

Sauf changement de situation (déménagement, naissance ...) l’immense majorité des bénéficiaires n’aura rien à faire, ce sera automatique. Il n’y a aucune démarche à faire, sauf si la CAF le demande.

Le mode de calcul, la nature des ressources et les barèmes pris en compte restent les mêmes.

Un courrier de la Caisse d’Allocations Familiales (CAF) a été adressé aux personnes bénéficiaires d’une aide au logement afin d’expliquer les règles de calcul qui s’appliqueront au 01.04.2020.
Pour savoir si les nouvelles règles de calcul auront un impact sur le montant de votre aide au logement, la CAF a prévu de mettre en ligne **un simulateur de calcul de vos droits.**

Opération de sensibilisation

Fougères Habitat et le SMICTOM lancent une opération d’optimisation de la qualité du tri !

Récemment, la qualité du tri s’est détériorée dans certaines cages d’escalier. Les gardiens constatent régulièrement que le tri sélectif n’est pas correctement réalisé et doivent intervenir. A défaut de tri, les bacs ne seront pas collectés.

Quelle est l’utilité de trier ? Comment bien trier mes déchets ? Que deviennent mes déchets après avoir été collectés ? Sont autant de questions auxquelles nous répondrons lors de notre opération de sensibilisation.
Trier c’est simple, c’est bon pour la planète et ne relève pas des missions du gardien.

Patrimoine

“ Les réhabilitations ”

FOUGERES

- **La réhabilitation de la résidence des T.I.V, comprenant 28 logements en plein cœur de Fougères, est terminée !**

Des travaux intérieurs ont été réalisés dans chacun des logements :
Changements des chaudières individuelles, de la VMC, réfection des salles de bain, des sanitaires…
De nouveaux aménagements extérieurs ont été créés. Les locataires ont pu intégrer leur logement en fin d'année !

SAINT ETIENNE EN COGLES

En 2017, Fougères Habitat a acheté 8 pavillons à la commune de MAEN ROCH – ST Etienne en Coglès. Depuis, des travaux de rénovation ont été engagés pour améliorer le confort des locataires déjà en place :

- Le remplacement des baignoires par des douches ;
- Le remplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage ;
- La motorisation des volets roulants ;
- Le remplacement des radiateurs par des convecteurs performants.

Prochaine étape : l'isolation extérieure des pavillons.

Zoom sur la Roulais

Fougères Habitat va réhabiliter totalement l'immeuble situé au 56 avenue Georges Pompidou, à Fougères. L'immeuble a subi, en 2016, un incendie engendrant de lourds dégâts.

En passant du hall d'entrée, à la cage d'escaliers ainsi qu'aux appartements…tout a été repensé ! Deux nouveaux appartements vont également être créés dans les combles.

Fin des travaux prévue avant l'été 2020.

Opérations

“ Nouvelles résidences ”

pour toujours plus de diversité sur le territoire local !

La nouvelle résidence située rue des sorbiers à Maen Roch est aujourd'hui sortie de terre. Fougères Habitat a construit 12 pavillons (1 T2 – 5 T3 – 6 T4) et 4 appartements T3 en semi collectif.
Les locataires ont tous intégré leur nouveau logement en octobre et novembre dernier.

▲ *MAEN ROCH* - SAINT BRICE EN COGLES

Montant de l'opération : 2 050 000 €

▲ *LE FERRE*

Fougères Habitat a construit 8 pavillons de type 3 (75m²) dans une nouvelle résidence paisible, créée par la commune.

Les + : salon/séjour, arrière-cuisine, garage et jardin aménagé et clôturé.

Montant de l'opération : 980 000€

Les inaugurations seront organisées au printemps prochain, afin d'officialiser les 2 nouvelles résidences et rencontrer les nouveaux résidents.

Zoom

La reconstruction de 5 appartements

Maen Roch - St Brice en Coglès

Fougères Habitat et la Communauté de Communes de Couesnon Marche de Bretagne se sont partagés l'achat d'un bâtiment en plein centre bourg de St Brice en Coglès. Nous avons acquis 5 appartements (3 Type 3 et 2 Type 2) que nous allons rénover pour y loger de nouveaux locataires.

- La Communauté de Communes a, quant à elle, acquis la partie du rez-de-chaussée pour y créer une cellule commerciale. C'est l'entreprise **MAB GASNIER** qui est en charge des travaux pour cette opération !

Les logements seront livrés au 2ème trimestre 2020.

“ Quels Chantiers ? ”

CONSTRUCTIONS NEUVES

OPÉRATIONS LIVRÉES

- **Le Ferré :** construction de 8 pavillons.
- **Maen Roch - St Brice en Coglès :** construction de 12 pavillons et 4 appartements en semi-collectif

CHANTIERS EN COURS

- **Chauvigné :** construction de 4 pavillons.
- **Javené :** construction de 12 appartements seniors.
- **Javené :** construction de 3 pavillons en location-accession.
- **Luitré :** construction de 4 pavillons.
- **Maen Roch - St Brice en Coglès :** réhabilitation de 5 appartements.
- **Monthault :** construction de 3 pavillons.
- **St Hilaire des Landes :** construction de 4 pavillons
- **St Marc le Blanc :** construction de 4 pavillons
- **St Ouen des Alleux :** construction de 6 pavillons
- **St Germain en Coglès :** construction de 12 pavillons
- **Lécousse :** construction d'un collectif de 22 logements

DÉMARRAGES EN 2020

- **Lécousse :** construction d'un collectif de 23 logements + 4 pavillons
- **Maen Roch - St Etienne en Coglès :** construction de 9 pavillons
- **Poilley :** construction de 5 pavillons
- **St Sauveur des Landes :** construction de 4 pavillons

Infos Pratiques

« Notre site internet s'est refait une beauté ! »

Plus attrayant et plus interactif, le nouveau site internet a été repensé dans sa globalité. Contenus, esthétisme et fonctionnalités ont été revisités pour permettre une navigation plus simple et fluide.

N'hésitez pas à naviguer sur notre site **www.fougeres-habitat.fr**

S'INTERROGER

Rubrique « Foire aux questions »

Nouveauté ! Vous y trouverez les réponses aux questions que vous pouvez vous poser au quotidien.

CONSEILLER

Rubriques « Entretien du logement »

Retrouvez tous les conseils dont vous avez besoin pour faire des économies d'énergie et pour entretenir vos différents équipements !

S'INFORMER

Rubrique « Espace Locataires »

Espace dédié pour mieux connaître notre fonctionnement et les démarches administratives que vous devez faire en tant que locataire.

DECOUVRIR

Rubriques « Actualités »

Suivez en ligne nos évènements phares et nos différents projets en cours et à venir.

« 6ème édition de l'enquête de qualité »

C'est reparti au 1er semestre 2020 ! L'ensemble des bailleurs sociaux de la région Bretagne vont réaliser leur enquête de satisfaction auprès de leurs locataires.

Votre avis compte !

Un échantillon représentatif sera choisi aléatoirement parmi vous pour répondre à quelques questions portant essentiellement sur la qualité des services proposés par Fougères Habitat. Cette enquête nous permet de prendre connaissance de vos remarques afin d'améliorer toujours plus nos services.

Nous comptons sur votre collaboration !

Documents

Le formulaire des troubles

un nouvel outil pour les gardiens !

Par quel moyen mon gardien fait-il remonter les situations à Fougères Habitat ?

Nuisances (bruits de la vie quotidienne…), tapages (musique forte…), conflits, entretien des paliers, encombrants sont des situations auxquelles vous pouvez être confronté en tant que locataire.

Pour faire remonter plus rapidement aux Responsables du service clientèle les problématiques et ainsi agir au plus vite, le formulaire des troubles a été mis à disposition des gardiens.

Déployé au 2ème semestre 2018, cet outil est disponible sur le téléphone portable et la tablette de votre gardien.
Quand vous rencontrez une problématique sociale, le gardien rempli le formulaire avec vous. Il nous informe ensuite des démarches qu'il a effectuées (conseils et orientations) ainsi que des préconisations (courrier, convocation ou visite des responsables sur site).

Depuis la mise en place du formulaire, les problématiques remontées par les gardiens sont traitées dans les 48h.

« Une Question ?

Contacter
Edwige SIMON
Chargée de communication
au **02 99 17 20 47**
ou par mail :
esimon@fougeres-habitat.fr

Fougères HABITAT
OPH DU PAYS DE FOUGÈRES
21 rue de la Caserne - B.P. 90462
35304 FOUGÈRES cedex
Tél. 02 99 17 20 40
www.fougeres-habitat.fr
contact@fougeres-habitat.fr